

Bilan 2017 des activités sociales et culturelles déléguées auprès d'Orange SA

La Gestion déléguée à Orange SA conformément à l'accord du 13 janvier 2005 recouvre les domaines du lien social, du logement et des aides pécuniaires dans le cadre d'une enveloppe financière globale de 6,7 M€

Avec le lien social, le CCUES soutient les associations historiques fixé par l'accord ASC de 2005 nécessaires pour conserver les principes de solidarité, telles que le « Don du sang », les Associations des Familles d'Enfants Handicapés, l'Association d'aide et de prévention de l'alcoolisme, l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs ...

Avec les aides financières, remboursables ou non, ce sont 1484 dossiers de salariés qui ont reçu un soutien financier. En effet, souvent suite à des circonstances ou événements imprévus (décès, maladies graves, catastrophes naturelles...) la situation financière de tout un chacun peut se trouver gravement perturbée...

L'activité Logement avec Logipostel permet de construire des logements et de les proposer en accession à la propriété en Ile de France.

Pour FOCOM, il est important de rappeler ce que représentent le lien social et le tissu associatif surtout à l'heure où l'individualisme croît de manière permanente depuis plusieurs années déjà, notamment dans le monde du travail.

Vote : Pour : 16 voix (CFDT, CGT, SUD, FOCOM) Contre : 6 voix (CFE-CGC) Abstention : 2 voix (CFTC, UTT-UGTG*)



Bilan 2017 Action logement

*UGTG : Syndicat indépendant de Guadeloupe présent sur Orange Caraïbes

La Loi oblige les entreprises, à travers ce qu'on appelait avant le « 1% logement », à financer les aides au logement du personnel. Ces aides passent désormais par un prestataire unique « Action Logement ». On note, quelques points positifs, comme l'augmentation des financements de prêts Travaux, la forte augmentation des aides Mobili-Jeunes en montant pour nos alternants de moins de 30 ans (malgré une baisse du nombre de demandes), la revalorisation du parc Action Logement avec 121 nouvelles réservations, le total de 564 familles logées, soit une hausse de 6%, et enfin un taux de placement de 38,3% qui se rapproche de son objectif fixé à 40%. Parmi ces 564 placements, 93 logements neufs ont été attribués, ce qui est également en hausse de 12% par rapport à 2016. Par ailleurs, nous regrettons une forte baisse du montant des Prêts Accession, la poursuite des baisses de demande pour les aides Loca-pass et Mobili-Pass, ainsi que la diminution du parc locatif Orange.

FOCOM souhaite le renforcement de la communication et de l'information de proximité par les différents acteurs managériaux, RH ou sociaux, afin que chaque salarié puisse avoir une connaissance complète de l'ensemble des dispositifs disponibles en matière d'aides, de prêts, ou de services d'Action Logement. Nous demandons également à l'entreprise ainsi qu'à Action Logement la plus grande vigilance quant à l'impact et aux conséquences de la mise en place de la Loi ELAN à Orange. En effet, pour FOCOM, le sujet du logement fait totalement partie du contrat sociale, il reste un socle indispensable à la stabilité et au bien-être des salariés.

Décision Aide vacances enfants



Adoptée avec 12 voix POUR, une aide supplémentaire sur la partie transport sera accordée pour les séjours vacances enfants dès le catalogue printemps 2019. Cette aide propose la prise en charge des coûts supplémentaires liés aux transports selon un barème spécifique en fonction du QF et du lieu de séjour.

En effet, un bilan réalisé sur la prestation avait mis en exergue, qu'une inégalité existée entre les séjours avec ou sans transport voire incluant un préacheminement, ainsi certains ouvriers-droit se refusaient d'envoyer leurs enfants en vacances pour des raisons financières. **FOCOM soutient évidemment le principe des Vacances Enfants et espère que le financement de cette décision reste compatible avec le budget du CCUES et profite au plus grand nombre d'entre vous.**

FOCOM s'inquiète pour l'avenir du CCUES et des Activités Sociales et Culturelles mis en danger par les postures destructrices des représentants CGT et de la CFE-CGC étrangères à la défense des salariés.

Décision « Projet alternatif au recrutement d'un directeur »

En remplacement de la précédente Directrice, en charge entre autres de la gestion des 37 salariés du CCUES, un nouveau Directeur a été recruté en août dernier. Cette décision a été mise en cause par les représentants de la CGT, ce qui a abouti à son licenciement sous prétexte que ce recrutement ne serait pas légitime.

FOCOM s'est engagée à participer au Bureau en prenant la responsabilité du poste de Trésorier, dans le seul souci de faire fonctionner l'instance du CCUES au mieux. Nous regrettons que toutes les organisations syndicales n'aient pas la même ambition... Et que des postures irresponsables fassent obstruction au fonctionnement du CCUES et aboutissent à la mise au chômage d'une personne dont le CCUES a besoin pour travailler. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, les élus CGT du CCUES licencient... Où sont passées les valeurs syndicales : parties à la poubelle pour des guerres de boutique !

FOCOM ne peut cautionner cette décision, en effet il n'y a, pour nous, aucune raison valable de remettre en cause l'emploi du Directeur. Ce licenciement est honteux !

**Vote : Pour : 11 voix (6 CFE-CGC, 4 CGT, 1 SUD)
Contre : 10 voix (6 CFDT, 3 FOCOM, 1 UTT-UGTG*)
Abstention : 2 voix (1 SUD, 1 CFTC)**

ÉCRIVEZ-NOUS

evelyne.escarpe@orange.com

Externalisation complète de l'activité Porte à Porte et ses conséquences

Cette filiale d'Orange SA, avait pour mission de reprendre l'activité d'Orange Promotions en assurant le développement commercial des forfaits mobiles en grande surface alimentaire, puis son activité a progressivement évolué vers du proactif physique en Porte à Porte pour la vente de la fibre. En 2017, Orange Porte à porte réalisait 24% de l'activité de démarchage à domicile (le reste de l'activité – soit 76% - était porté par 4 partenaires externes : ACR Média, DMF, Sales In Motion, et CIR-CET). Prêtextant un coût de deux fois inférieur en externe qu'en interne, Orange a confié progressivement l'activité aux prestataires externes jusqu'à l'externalisation complète. Ainsi, les 148 CDI d'Orange Porte à porte au 31/12/2016 ont dû être repositionnés en interne sur d'autres activités. A date, il reste encore 4 salariés sans affectation sur un nouveau poste, si aucune proposition satisfaisante de repositionnement n'est trouvée, la rupture du contrat de travail sera envisagée. La fermeture d'Orange Porte à Porte SA sera effective en décembre 2018.



Pour FOCOM, nous regrettons que le seul motif pris en compte pour externaliser cette activité reste le coût de la structure, en faisant fi des indicateurs de qualité. Concernant les repositionnements, nous nous réjouissons naturellement qu'une bonne partie d'entre eux ait pu se faire, mais nous resterons particulièrement vigilants concernant la situation des 4 salariés non encore reclassés. L'entreprise est certainement pressée de fermer cette activité mais pour FOCOM le reclassement de ces salariés est le plus important. Les compétences et le capital humain doivent demeurer au sein l'Entreprise. FOCOM n'accepte pas qu'Orange externalise ses activités sous prétexte qu'elles sont non «cœur de business».

Vote : Pour : 6 voix (CFDT) Contre : 16 voix (FOCOM, CFE-CGC, CGT, SUD,) Abstention : 2 voix (CFTC, UTT-UGTG)

Situation économique et financière de l'entreprise : recueil d'avis

Depuis la réforme du Code du Travail, les consultations obligatoires dans les comités d'entreprise ont été regroupées en 3 blocs. Il s'agit ici du bloc n°2 regroupant la situation économique et financière de l'entreprise, l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), la politique de recherche et de développement économique, y compris l'utilisation du Crédit d'Impôt pour les dépenses de Recherche (CIR).

Pour FOCOM, si les résultats économiques et financiers s'améliorent en 2017, c'est en grande partie grâce aux coupes sombres sur les effectifs et les réductions de coûts du plan Explore 2020. Nous citerons, par exemple, la réduction des investissements. Nous doutons que le montant du CICE soutienne l'investissement et l'emploi d'Orange, mais pensons qu'il alimente uniquement son résultat financier permettant d'augmenter le dividende de 8%. L'effet sur les créations d'emplois n'est en effet pas démontré et le recours exacerbé à l'externalisation est clairement affiché dans l'expertise annuelle des comptes au travers du volet RH. FOCOM dénonce tous les risques générés par cette situation, et particulièrement la perte de compétences. La digitalisation à outrance à Orange pour accompagner la réduction des coûts impacte fortement la culture d'Entreprise et est néfaste au climat social et aux conditions de travail des salariés.

Vote : Pour : 0 voix Contre : 24 voix (CFDT, CFE-CGC, CGT, SUD, FOCOM, CFTC, UTT-UGTG) Abstention : 0 voix

Projet de rapport 2017 sur le handicap, la situation comparée Egalité professionnelle femmes / hommes et la politique diversitéEgalité
des chances

Depuis plusieurs années, Orange affirme sa volonté d'être un acteur majeur dans le domaine du handicap, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que dans la lutte contre toutes les formes de discrimination et l'égalité des chances.

FOCOM note en effet que sur le handicap le pourcentage d'emploi légal est dépassé mais s'inquiète que ce résultat soit dû à un nombre croissant de salariés en fin de carrière qui obtiennent leur RQTH afin d'entrer dans le dispositif TPS-H, le nombre de recrutements « purs » étant faible. Dans le domaine de l'égalité professionnelle, FOCOM soutient ce sujet qui a encore besoin d'accord spécifique pour lever les résistances sur la place des femmes dans notre société. Ainsi, FOCOM revendique la prise en charge par Orange des cotisations retraite, pour tous les temps partiels, qui sont en effet souvent pris par les femmes pour élever leurs enfants. A FOCOM nous pensons que la performance économique de l'entreprise doit s'accompagner d'une amélioration continue de la qualité sociale. Cet équilibre se construit grâce à des hommes et des femmes qui, par leur diversité et qualité, créent de la richesse de l'entreprise.

Depuis le début de l'année, la déformation des flux et activités dans les Agence Distribution se confirme avec une baisse de -8,1% des flux au S1-2018 par rapport au S1-2017 et de -14,4% des actes commerciaux.

A la mi année 2018, on ne compte plus que 407 boutiques (dont 138 Smart Stores, soit 34% du parc). Sur les 34 fermetures prévues, 27 sont déjà réalisées, ainsi que 69 mises au concept, 30 relocalisations / regroupements sur une zone de chalandise.

L'objectif d'Orange est de devenir un opérateur multiservices avec 2 principaux leviers « Se différencier » et « Se diversifier ».

L'évolution du maillage en 2019, prévoit au total 110 opérations dont 40 fermetures estimées, ainsi que des mises au Concept Smart Store et des relocalisations / regroupements sur une zone de chalandise.

A FOCOM, nous regrettons qu'Orange privilégie le digital à l'humain. En effet, nous pensons que ce n'est pas en fermant 40 boutiques par an que les conditions de travail des vendeurs et conseillers seront améliorées. Nous revendiquons des rémunérations revalorisées, des emplois pour permettre moins de samedis travaillés et plus de respect de l'équilibre vie privée / vie professionnelle.

